



Section de L'Hérault

CAPL1-DU 26/11/2015

MOUVEMENT DE MUTATION DU 1^{ER} MARS 2016

En préambule, vos représentants rappellent que le syndicat FO revendique deux vrais mouvements par an et ne se satisfait pas d'un mouvement complémentaire au 1^{er} mars.

Ces règles de mutation des personnels de la catégorie A, ont été négociées, élaborées et décidées lors des nombreux groupes de travail qui ont fait suite à la fusion. Mais alors que l'encre qui a servi à rédiger ces dites règles n'est pas encore sèche, l'administration propose de les remanier en profondeur, de « toucher au socle » et de se limiter à un mouvement annuel au 1^{er} septembre.

Vos représentants ont évoqué la problématique de ce mouvement complémentaire qui peut engendrer une affectation locale au 1^{er} septembre puis affectation nationale au 1^{er} mars N+1 sur une autre structure.

Sur la situation des ALD :

la Direction locale s'est engagée à préciser, sur la note départementale relative aux mutations, que chaque agent, sous ce régime, puisse formuler ses souhaits en qualité d'ALD. Pour autant ces vœux ne valent pas demande de mutation, puisque cela relève de la CAP nationale. Ils seront interprétés comme une volonté de demeurer sur les fonctions exercées ou d'en occuper d'autres.

La situation des effectifs sur le département s'établit à 241 équivalant temps plein théoriques et 248 ETP réels. L'Hérault est selon la DGFIP en sureffectif.. Au regard de la situation, FO ne partage pas du tout cette analyse.

La conséquence de ces données se traduit par un mouvement quasiment réduit à rien :

Une arrivée et un départ pour l'Héraultrégularisation d'un ALD muté comme titulaire du poste qu'il occupait

En interne 17 inspecteurs avaient fait une demande de mutation dont 12 ALD.

Vos représentants ont voté contre ce mouvement aux motifs suivants :

FO- réfute les augmentations croissantes d'affectations ALD et réitère sa demande d'affectation la plus fine possible et la mise en place de deux véritables mouvements de mutation par an.

F.O dénonce des RAN inadaptées à notre réseau et revendique des règles de gestion profitant à tous les agents.